

logements protégés à Nyon





Alterimo Sàrl Route de Prilly 23 1023 Crissier

021 694 30 20 info@alterimo.ch www.alterimo.ch



photos photocase.com architectes.ch



Le Pré de l'Oie

Vous avez dit « logements protégés » ?

Dans notre société, l'intégration de personnes âgées ou souffrant d'un handicap est une mission importante.

Les logements protégés sont une réponse à l'isolement social de certaines personnes. Les espaces communautaires – salon, cafétéria, salle de rencontre – assurent communication, contacts, échanges. Ils créent un climat de solidarité rassurant. Des activités socioculturelles sont organisées en vue de renforcer les relations entre les locataires et l'environnement extérieur.

Bail, clé, boîte aux lettres: les trois mots-clés qui soulignent l'indépendance de chaque locataire.





Un logement protégé est un appartement adapté, subventionné ou non, conçu selon des normes édictées par les autorités compétentes dans le but de faciliter le quotidien des personnes concernées.

- Il permet le maintien à domicile de personnes âgées ou ayant une mobilité réduite qui ont la capacité de vivre de manière indépendante.
- Il est conçu en logements de 2 ou 3 pièces (voire 4 pièces) adaptés d'un point de vue architectural comprenant une cuisine, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, sol antidérapant, et tout autre avantage découlant des normes en vigueur.
- Il est équipé d'un système de type « Sécutel » afin d'offrir un encadrement de proximité sécuritaire 24h sur 24. Les différents services ou personnes à mobiliser sont définis en collaboration avec le locataire selon sa situation personnelle.
- Il est associé au service d'une référente sociale, présente régulièrement sur le site, qui a pour objectifs d'identifier les besoins et les demandes des locataires, de concevoir, d'organiser et de réaliser des activités collectives. Ce service est géré par une société spécialisée.
- Il est lié à des espaces collectifs dans le bâtiment (salle communautaire, buanderies, petits salons...) où des activités sont organisées par la référente sociale ou par les locataires. Ces espaces ont pour but d'éviter l'isolement, de favoriser le contact entre les locataires et avec la communauté environnante.



Philippe Diesbach – Président PrimaVesta – Coopérative d'utilité publique

Le concept



Suite à un appel d'investisseurs fait par la Commune de Nyon, la Coopérative PrimaVesta a été mandatée pour la réalisation d'un immeuble de logements protégés.

La Commune de Nyon a octroyé un droit de superficie sur une surface d'environ 3'200 m² à la Coopérative PrimaVesta pour une durée de 70 ans sur la parcelle n°762 à la route des Tattes d'Oie.

En matière de construction, les normes Minergie-Eco® sont respectées par le biais d'une production de chaleur à bois avec filtres à particules et d'un système de rétention d'eau des pluies.

Ce projet est novateur sur le plan sécuritaire. Chaque appartement bénéficie du système « DomoSafety » qui permet de surveiller le domicile et relayer des alarmes d'urgence aux centrales de soins en cas de situation

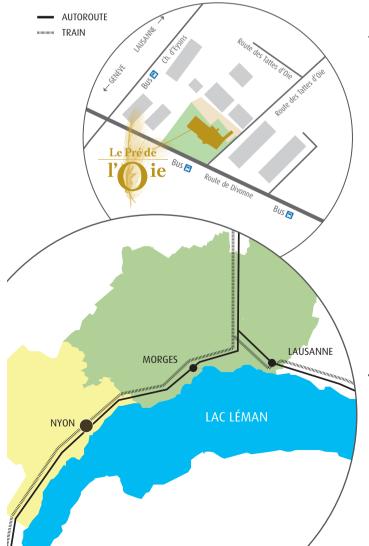
dangereuse pour le locataire. Ce dernier reste en charge de son indépendance. Il peut interagir avec le système à l'aide d'un écran tactile spécialement conçu pour les personnes âgées. Cette interface de communication est aussi un pont générationnel qui permet de communiquer par des e-mails ou des SMS, d'assurer des appels automatiques à des numéros privilégiés de manière simple et réfléchie pour des personnes non accoutumées à l'informatique, sans oublier de garder un lien social indispensable sur le plan psychologique et humain.

L'installation de base comprend 7 modules : 2 capteurs de portes, 1 module de sécurisation des plaques électriques et four, 1 détecteur de présence dans le couloir, 1 détecteur d'inondation, 1 détecteur de fumée et 1 module de commande de prise électrique pour sécurisation nocturne. Ce système avant-gardiste remplace le Sécutel et revient, par habitation, à CHF 48.-/mois.

Le bâtiment La situation

L'immeuble « Le Pré de l'Oie » est orienté sud-ouest et comprend 51 logements sur 6 niveaux habitables dont:

- 3 studios
- 42 appartements de 2 pièces
- 3 appartements de 3 pièces
- 3 appartements de 4 pièces



Aujourd'hui, sur le plan économique, Nyon se trouve au cœur d'une des régions dynamiques de l'Europe, entre les agglomérations de Genève et Lausanne. A la croisée des villes importantes de Suisse, Nyon est desservie par les grandes lignes ferroviaires ainsi que par l'autoroute A1 qui mène sans discontinuité de Genève à St-Gall en passant par Lausanne, Yverdon-les-Bains. Berne et Zurich.

Dans un cadre apaisant jouissant d'une vue remarquable sur le Jura, en région semi-urbaine, à deux pas du centre-ville, la résidence « Le Pré de l'Oie » fait partie d'un quartier principalement formé par des immeubles locatifs.

Au quotidien, ce projet très bien localisé offre de multiples opportunités et facilités à ses locataires. Il se situe à 50 m d'une école, 100 m d'un bureau de poste, 1 km de la gare et du centre-ville, 20 m d'un arrêt de bus en direction de la gare et du centre-ville, 200 m de divers commerces, restaurants, pharmacie, boulangerie, salon de coiffure et 300 m de l'Hôpital de zone de Nyon réputé pour ses technologies de pointe.

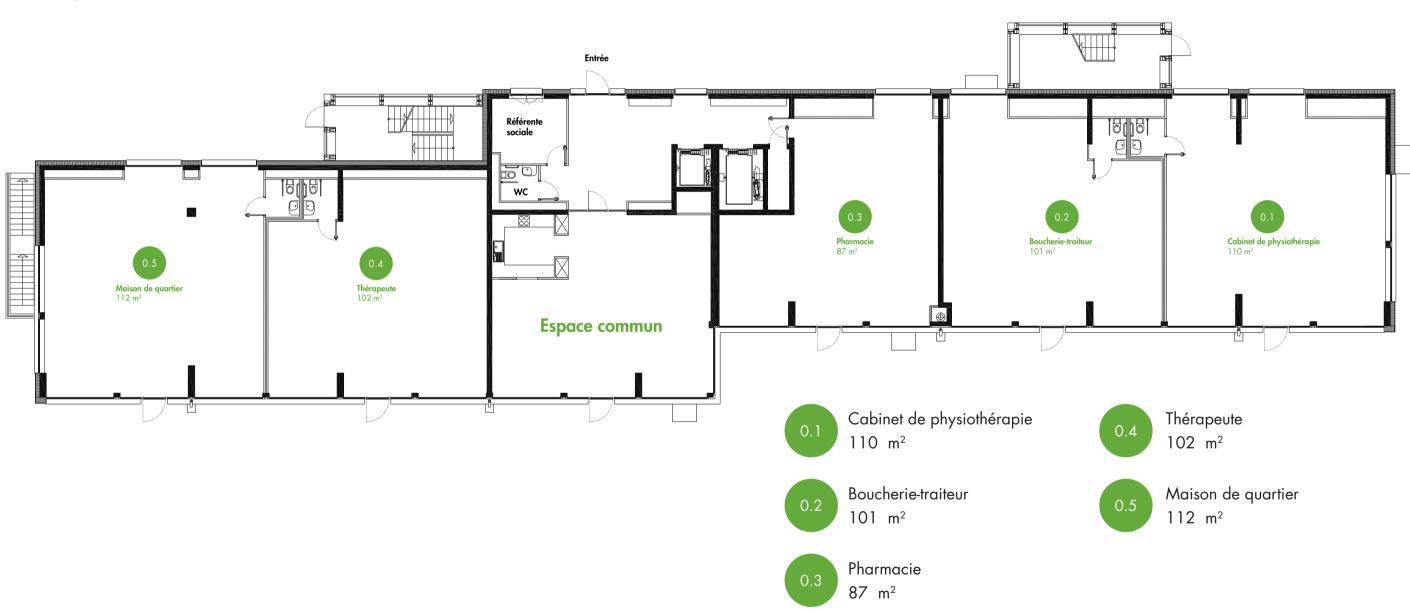
Les Transports publics de la région nyonnaise (TPN) sont équipés de quatre bus qui permettent le transport des personnes à mobilité réduite.

« Le Pré de l'Oie » contribue à l'établissement d'une structure urbaine cohérente, donnant au quartier une vie accueillante offrant de surcroît une très belle convivialité entre voisins.



Rez-de-chaussée







1er, 2e & 3e étages





4e, 5e & 6e étages

